



*Association déclarée le 17 janvier 1997
et publiée au Journal Officiel le 19 février 1997*

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2006

*Association Nationale des Gens du Voyage Catholiques
52 rue Charles Michels 93200 Saint-Denis
☎ 01 42 43 50 21 ☎ 01 42 43 50 09
Courriel : angvc@free.fr*

RAPPORT D'ACTIVITE 2006

L'ANGVC doit faire face à une demande de citoyenneté des Voyageurs et à la réalité douloureuse des familles ...

2006 sera à marquer d'une pierre noire pour les Gens du Voyage...

Pourtant, après plus de trois ans d'interruption, l'installation annoncée d'une nouvelle Commission Nationale Consultative des Gens du Voyage faisait renaître l'espoir.

Les voyageurs allaient pouvoir faire connaître la réalité de leur vie qui, depuis 2003, a empiré, le quotidien des familles ne cessant de se dégrader. Enfin ils allaient pouvoir agir pour faire évoluer les choses concrètement ! Au moins le croyaient-ils...

La première réunion plénière, le 14 mars, s'est ouverte sur un discours de Mme Vautrin, la Ministre de tutelle de la Commission, pour fixer la "feuille de route" et les attentes de la déléguée à la Cohésion Sociale et à la Parité. Se sont succédées alors les réunions des groupes de travail, "Habitat et vie quotidienne" et "Prestations sociales et fiscalité", au rythme d'une ou deux réunions par mois. Seules les associations de Voyageurs ont été assidues. Mais les voyageurs présents n'ont eu qu'un élu pour les entendre !

Si les Gens du Voyage ont pu émettre leur opinion sur des sujets aussi sensibles que le stationnement, les grands passages, l'accès aux droits civils, économiques et sociaux, sur l'exclusion et la discrimination, ces réunions n'ont pu être efficaces faute de la présence d'interlocuteurs décisionnels et faute de comptes-rendus. Les voyageurs se sont rassemblés, mais leur parole, une fois encore, est tombée dans le vide...

La réalité qui a suivi l'atteste. Le 3 août, une ordonnance du Ministère de l'Intérieur vient alléger les obligations des communes pour réaliser des aires et n'encadre plus le pouvoir de substitution des préfets. L'inutilité de la Commission devient évidente pour deux associations qui démissionnent à la rentrée, alors que d'autres s'interrogent...

Par ailleurs, Monsieur Hérisson, le Président de la Commission, dépose au Sénat deux amendements au projet de loi relatif à la prévention de la délinquance visant à faciliter l'expulsion des Voyageurs. Il s'agit là d'une double agression : la juxtaposition Tsiganes/délinquance d'un côté et, de l'autre, l'abandon de la procédure judiciaire contre les Voyageurs qui stationnent illicitement. Ainsi la répression policière peut-elle s'abattre avec zèle, par voie administrative, sans souci de justice !

Pourtant, malgré ces obstacles, les voyageurs prennent de plus en plus conscience de leurs droits et de leurs devoirs. L'agenda politique de la Nation, en 2007, porte les espoirs de nombreux citoyens. Contribuer à l'engagement citoyen des voyageurs est une des raisons d'être de l'association. C'est pourquoi l'ANGVC n'a cessé d'appeler tout au long de l'année à l'inscription des Voyageurs sur les listes électorales. Devant l'adversité constante qui leur est opposée, ils gardent l'espoir de pouvoir vivre un jour comme des Français à part entière.

LE FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

L'ANGVC est une association gérée par un Conseil d'administration qui a réélu le 22 mai Alice JANUEL, dite "Georgette", comme Présidente.

Depuis sa désignation en 2005, Alice JANUEL s'est investie pleinement dans son rôle de représentante de l'association et des Voyageurs dans toutes les instances qui le nécessitent. Son pragmatisme et sa clairvoyance sur les terrains, l'amènent à suivre l'évolution des affaires internes, à soumettre de nouveaux projets et à prendre l'avis des membres du Bureau.

L'Assemblée Générale - Le Conseil d'Administration - Le Bureau

Notre Assemblée Générale qui s'est tenue le 22 Mai 2005 a accueilli Madame Yvette AJAJ du Département Migrations-Etrangers et Gens du Voyage du Secours Catholique et Valérie RODRIGUEZ du CCFD.

Cette assemblée a été marquée par une modification des statuts visant à alléger la composition du Bureau de l'association et sur les modalités de vote des membres du Conseil d'administration. Elle a donné lieu à des échanges, parfois vifs mais toujours utiles, tant sur l'objet de l'association que sur tel ou tel aspect des actions décrites dans le rapport moral, le rapport d'activité ou le rapport financier.

Les membres du Bureau de l'ANGVC, en complément des contacts permanents entretenus par la Présidente, se sont réunis pour suivre la vie de l'association le :

- 13 mars à Saint-Denis (93)
- 10 octobre à Saint-Denis (93),

Et le Conseil d'Administration a été convoqué pour délibérer le :

- 21 mai aux Saintes-Maries-de-la-Mer (13),
- 04 novembre à Orsay (91),

Ces instances, Bureaux et Conseils d'Administration, favorisent l'engagement responsable des participants dans la vie de l'association. En 2006, à la demande du Conseil d'administration actée en novembre 2005, le Bureau a adopté un nouveau règlement concernant les modalités de remboursement des frais de mission.

En 2006, la Présidente a reçu la démission du Conseil d'administration d'Anne-Marie AUGER, de Frédéric BONE, de René MARTIN, de Denis MEMBREY, de Michel ROBICHON et de Jean-Stephen NOMMIK.

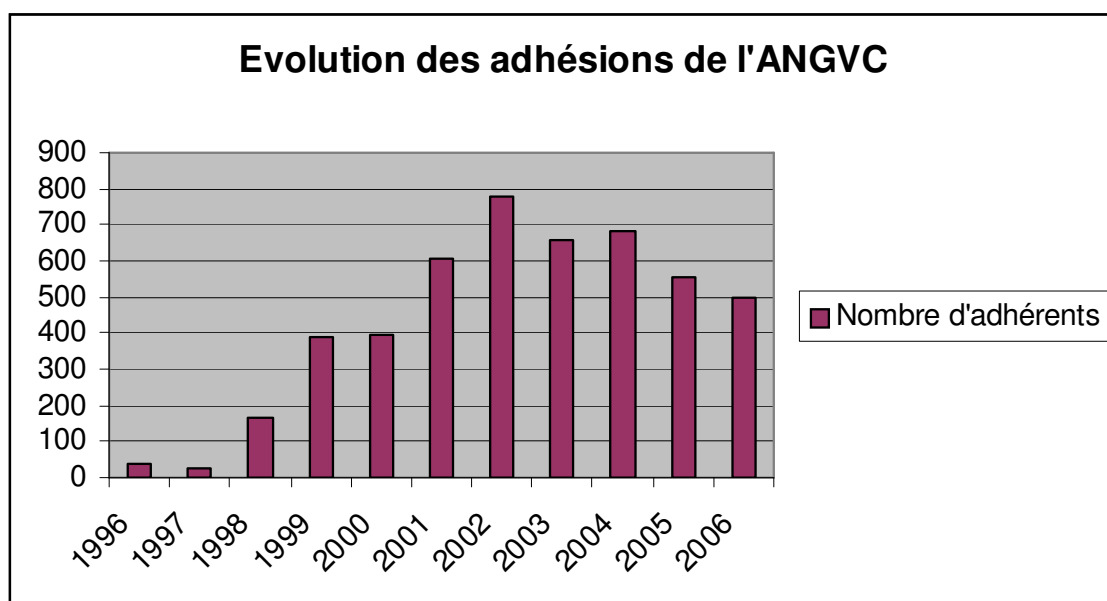
Le Conseil d'administration a accueilli deux nouveaux membres élus par l'Assemblée Générale aux Saintes-Maries-de-la-Mer : Nelly DEBART et Marie WINTERSTEIN. Il a également élu à Orsay Christophe SAUVE comme nouveau Vice-président de l'association.

Les adhésions

Le nombre des adhésions a une nouvelle fois chuté en 2006: 506 contre 556 en 2005, soit une baisse de 9,8%. On ne peut négliger, pour expliquer cette perte répétée d'adhérents, la démotivation des Voyageurs. Cette désaffection serait-elle liée au contexte des décisions opérées sans concertation par les hommes politiques ? Serait-elle l'expression d'une désapprobation de l'action de l'ANGVC ? Faute d'étude, les raisons sont difficiles à cerner.

En 2007, l'ANGVC fera un courrier de relance auprès des anciens adhérents afin de limiter l'érosion de ses membres.

Années	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Nbre d'adhésions	37	27	168	392	395	609	779	657	683	556	506



Le Délégué général

Il coordonne la communication entre le siège social, le Conseil d'Administration, le Bureau et les Voyageurs pour que les résolutions adoptées par les instances de l'association aboutissent.

Sa fonction au sein de l'ANGVC le place dans une situation privilégiée avec le Bureau, en particulier avec la Présidente, Alice JANUEL, qu'il informe de façon régulière de tout ce qui touche la vie associative et des questions d'actualité qui concernent son objet.

Il est également mandaté par une délégation de pouvoir de la Présidente et il est codétenteur de la signature bancaire par décision de l'Assemblée Générale. Son travail concerne le secrétariat général de l'association, les relations avec les fournisseurs et les achats courants, les demandes de financement et les prévisions budgétaires, les obligations administratives de l'organisation, l'enregistrement des adhésions, mais aussi le suivi des relations avec les partenaires ministériels et associatifs sur les dossiers de demandes de subventions. Sa position l'amène également à opérer une fonction de veille d'actualités sociales et juridiques qu'il dissémine sur le réseau de correspondants de l'association. Enfin, il effectue le travail de saisie des écritures comptables et permet au cabinet REGVAL d'établir et de contrôler les comptes de l'ANGVC.

Sa présence permanente au siège l'amène également à traiter les requêtes et à informer les familles de Voyageurs en difficulté. En cas de besoin, il intervient immédiatement auprès des autorités compétentes. Si l'affaire nécessite une analyse et un suivi juridique plus conséquent, il transmet une fiche d'information à Frédéric ARDANT, l'assistant juridique.

En vue de l'édition d'un guide pratique pour les Voyageurs, le Délégué général a engagé et supervisé pendant trois mois le travail d'une stagiaire, Jennifer Héry, qui a sensiblement contribué au recueil d'informations. Une seconde période de stage est prévue en 2007.

Sa fonction l'amène par ailleurs, sous le contrôle de la Présidente, à intervenir :

- auprès des élus ou de toute institution,
- dans les affaires touchant les Gens du Voyage.

Cela s'est particulièrement vérifié au sujet :

- de l'inscription sur les listes électorales,
- puis fin juillet dans le cadre de la protestation contre l'ordonnance du Ministère de l'Intérieur.
- et depuis le mois de septembre sur les amendements au projet de loi relatif à la prévention de la délinquance.

Marc BEZIAT a alors fourni un travail permanent de communication, tant vers la Présidente et les membres du Conseil d'administration, que vers les Voyageurs qui le sollicitaient et avec nos partenaires.

Dans le cadre d'une enquête du Centre Européen pour le Droit des Roms (ERRC), une association basée à Budapest qui milite au sein des instances européennes, sur l'accès aux droits sociaux des Voyageurs, l'ANGVC a reçu la visite de Larry OLOMOOFE au siège social de l'ANGVC tandis qu'Alice JANUEL, la Présidente, recevait la visite de Tara BEDARD.

Marc BEZIAT participe également à des réunions de travail de collectifs locaux et suit l'évolution des actions de terrain, en Seine-et-Marne et dans le Val d'Oise, dans lesquels l'ANGVC est engagée.

Enfin, il assume la rédaction et la mise en page des bulletins de liaison trimestriels de l'association. L'expédition des bulletins est assurée par une bénévole.

L'Assistant Juridique

Il assure une permanence à Saint-Denis le mardi et le vendredi. Son poste est passé à mi-temps au 1er janvier 2006.

En 2006, Frédéric ARDANT a ouvert et/ou suit encore actuellement 120 dossiers, sans tenir le compte de l'ensemble de ses interventions téléphoniques.

L'activité de l'assistant juridique de l'association reflète cette année encore les difficultés quotidiennes et, dans certains cas encore trop fréquents, les situations familiales précaires, indécentes et injustes que vivent les Gens du Voyage et auxquelles l'association tente d'apporter des solutions équitables.

Les problèmes concernent toujours :

- le stationnement des familles avec leurs caravanes,
- les entraves en matière d'urbanisme ou d'habitat, pour ceux qui deviennent propriétaires d'un terrain ou qui souhaitent ancrer leur famille,
- les démarches dans leur vie quotidienne pour faire valoir et respecter leurs droits.

Le stationnement

L'année 2006 a vu se reproduire de nombreux cas où des familles de voyageurs, arrivant sur le territoire d'une commune, ne peuvent y stationner faute de terrains ou de places disponibles sur les terrains existants. Ces familles se trouvent alors contraintes de s'installer sans autorisation ou accord de leur propriétaire sur des terrains publics ou privés. Ces situations déclenchent systématiquement l'intervention des autorités locales qui les poursuivent en justice ou bien encore celle des forces de police afin d'obtenir leur expulsion, sans prendre en compte le fait qu'il n'existe aucune alternative pour ces familles.

Urbanisme et habitat

Les propriétaires, en raison des règlements d'urbanisme dont ils ne connaissent pas forcément les détails, se voient refuser le droit d'implanter leurs caravanes (qui constituent pourtant leur habitation) ou bien d'y réaliser des travaux de construction, voire d'obtenir le raccordement aux réseaux publics d'eau potable, d'électricité et d'assainissement des eaux usées.

Les familles se trouvent alors condamnées par des décisions de justice qu'il est souvent difficile et long de contester ou faire annuler.

L'assistant juridique, chaque fois où l'affaire n'a pas encore été engagée vers une procédure de contentieux, tente d'obtenir des autorités une tolérance ou une régularisation de situation vis-à-vis des règlements d'urbanisme (demande de stationnement, déclaration de travaux ...)

Démarches et formalités

La réglementation impose aux Voyageurs des restrictions aux droits civiques reconnus à tout citoyen. Il en est ainsi dans les domaines des droits sociaux, d'accès aux soins, ou pour l'exercice de leur citoyenneté. Ils deviennent de fait une communauté d'exclus.

Cela se traduit pour de nombreux voyageurs par le refus d'obtenir une Carte Nationale d'Identité faute de pouvoir justifier d'un domicile. L'ANGVC constate par ailleurs que, pour des raisons analogues, de plus en plus de compagnies d'assurances refusent de renouveler ou de reconduire les contrats des caravanes.

Un travail de réseau

L'assistant juridique est en contact permanent avec les municipalités, les services préfectoraux, les directions départementales. Les démarches entreprises auprès de ces instances de conciliation ou de médiation aboutissent trop rarement à des décisions équitables.

Pour optimiser l'appui juridique aux familles, l'échange et la concertation avec les associations locales de défense des voyageurs s'avèrent irremplaçables.

Une formation à la Cour Européenne des Droits de l'Homme

Le Conseil de l'Europe a invité l'assistant juridique de l'ANGVC, aux côtés d'une vingtaine d'organisations européennes engagées dans l'assistance des Roms et Voyageurs, à participer au mois de mai à une formation relative aux outils juridiques de la Convention Européenne des Droits de l'Homme.

Problèmes Suivi	Stationnement	Circulation	Accès EDF / Eau / Sanitaires	Permis de construire, autorisation de travaux	Assurances	D i v e r s	Total
Interventions (attente de pièces, procédures actives)	7	1	18	22	/	19	67
Situations régées (jugement, accord, conciliation, conseil...)	10	/	/	/	9	16	35
Cas abandonnés (pas de nouvelles, procédure arrêtée)	10	/	/	2	/	6	18
TOTAL	27	1	18	24	9	41	120

Ce tableau fait apparaître que les interventions de l'ANGVC ont été plus nombreuses cette année sur les questions relatives à l'habitat et à l'urbanisme (42) que sur les difficultés de stationnement (27) des familles.

Cette tendance a conduit l'association :

- à programmer une formation sur ces questions
- à renforcer le volet "Habitat et urbanisme" du guide pratique en cours de réalisation
- à rechercher la collaboration de bénévoles ayant une expertise sur ces sujets complexes

Le bénévolat

Sans l'engagement volontaire et bénévole des Voyageurs sur le terrain, l'association n'aurait pas sa raison d'être.

En 2006, le siège social de l'ANGVC a été renforcé par la contribution de cinq bénévoles pour divers travaux tels que l'envoi du bulletin de liaison, la recherche d'informations, la comptabilité, l'administration générale ou l'expertise juridique.

Geneviève GUERVIN, qui a contribué depuis la création de l'association à la saisie de la comptabilité, a souhaité se retirer cette année.

Anne-Marie AUGER ancienne administratrice et Référente de l'association, continue d'être aux côtés des Voyageurs de son département et contribue à la préparation du 10ème anniversaire de l'association ainsi qu'à la relecture de nombreux textes du bulletin ou du guide pratique.

LA VIE DE L'ASSOCIATION DANS LES REGIONS

De nombreux adhérents sont mobilisés dans des associations à vocation locale ou régionale pour la défense et le soutien des Gens du Voyage.

Tous ont grandement contribué à sensibiliser les Voyageurs à s'inscrire sur les listes électorales en vue des échéances électorales en 2007 ou à interpeller leurs députés à la veille de l'examen des amendements relatifs au projet de loi sur la prévention de la délinquance.

Association Départementale des Gens du Voyage Catholiques (ADGVC 44)

Pour cette association, l'année 2006 a été difficile non seulement dans la contribution au dialogue entre les familles du Voyage et les institutions locales ou départementales mais aussi, au sein même de la structure, dans la recherche d'un fonctionnement adapté à ses membres.

Dans un contexte d'opposition systématique aux Voyageurs, l'ADGVC 44 a poursuivi son engagement auprès des familles :

- dans le suivi des dossiers de logement, notamment sur des terrains familiaux aménagés
- dans l'accompagnement des jeunes vers l'emploi et la formation,
- dans le dépistage des situations de précarité
- dans l'appui à la scolarisation des enfants.

L'association participe activement à l'engagement citoyen de ses membres en favorisant leur présence dans les instances départementales qui traitent des questions des Gens du Voyage, mais aussi dans des réunions publiques ayant pour thème la discrimination, la solidarité ou l'urbanisme.

Enfin, l'ADGVC 44 a recherché à sensibiliser les pouvoirs publics sur les difficultés des familles ainsi que celles rencontrées lors de l'organisation des rassemblements religieux qu'elle a encadrés.

Pour évoluer, elle a su s'appuyer sur des partenariats locaux complémentaires avec les associations "Une famille un toit", la Fondation Abbé Pierre, la Ligue des Droits de l'Homme, le MRAP ou la FNASAT, mais aussi s'allier les services efficaces d'un cabinet d'avocats.

Elle a également contribué aux actions de l'ANGVC en se mobilisant sur la campagne d'incitation à s'inscrire sur les listes électorales et en réagissant sur les amendements au projet de loi de prévention de la délinquance.

Association des Gens du Voyage Catholiques (AGVC 49)

Cette association qui se développe autour de son président Martial BRILLANT et de Michel ROBICHON intervient auprès des familles par un accompagnement individualisé, par une implication au sein des instances institutionnelles et par des rencontres avec d'autres associations.

Michel ROBICHON, appelé à d'autres fonctions ecclésiales par son évêque, s'est désengagé en fin d'année.

Dans les autres départements

Administrateurs ou simples adhérents de l'ANGVC, nombreux sont ceux qui se mobilisent au sein d'associations de soutien aux Voyageurs comme :

- Rencontres Tsiganes à Marseille (13)
- l'Association des Gens du Voyage en Haute-Savoie (74)
- l'Association franc-comtoise Gens du Voyage Gadjé à Vesoul (70)
- l'APGVA en Auvergne (63)
- l'ARTAG dans le Rhône (69)

A **Marseille** et dans les départements limitrophes, Alain FOUREST coordonne les actions de Rencontres Tsiganes. Respectueuse de l'égalité des droits pour tous, l'association affiche fermement ses positions dans la défense des intérêts des familles. Elle reçoit le soutien de nombreux Voyageurs, dont plusieurs membres du Conseil d'administration de l'ANGVC. En 2006, elle a organisé une rencontre autour du rapport de Lana HOLLO, "Anti-Tsiganisme en France". Alain FOUREST a également animé la session de l'ANGVC dédiée aux Jeunes Voyageurs sur la discrimination des Gens du Voyage.

En **Haute-Savoie**, Henri TARRAL assume la délégation de membre au sein de la Commission départementale consultative des Gens du Voyage. Dans la région d'Annecy, il soutient et conseille les familles de Voyageurs en difficulté devant les collectivités ou les autorités et travaille également en collaboration avec d'autres associations pour leur accompagnement social. Avec l'association "Gens du Voyage en Haute-Savoie", dont il est un des piliers, il œuvre pour le soutien de la scolarisation d'une quinzaine d'enfants.

Un autre administrateur de l'ANGVC, Daniel PIERRAT, intervient auprès des familles de Haute-Savoie qui le sollicitent dans le périmètre de Thonon-les-Bains.

A l'occasion d'une affaire contestable de contrôle d'identité de plusieurs familles dans ce département, l'ANGVC a invité ces deux délégués à contacter le SRI et l'ALAP, qui l'avaient alertée, afin d'appuyer les familles par une éventuelle action conjointe.

En **Haute-Saône** et dans les départements limitrophes, nous savons tout l'apport d'Octave ADOLPHE, alias Bébé, en sa qualité de président de l'association Franc-Comtoise Gens du Voyage Gadjé. Il participe à diverses rencontres publiques ou institutionnelles. Les Tsiganes comptent parmi eux un véritable ambassadeur.

En **Auvergne**, Jacques BONNANT-MICHEL, le Secrétaire de l'ANGVC, travaille en relation étroite avec l'APGVA 63. Son action et sa disponibilité, à travers le réseau de l'Aumônerie des Gens du Voyage, sont précieuses et indispensables aux familles. Tout comme est pertinente son analyse et utiles ses apports à l'ANGVC.

Dans l'**Hérault**, Alice JANUEL, la Présidente de l'association, a participé à la demande du Comité pour la Santé des Migrants (CESAM), à la formation d'élus, de fonctionnaires territoriaux, de magistrats et de policiers pour une meilleure connaissance des Gens du Voyage. Elle a également apporté sa contribution aux études préliminaires au projet de réalisation d'une aire à Clermont-l'Hérault.

ANGVC - antenne 77

Le comité de pilotage de l'antenne, auquel le Délégué général de l'ANGVC participe, se réunit tous les mois pour faire le point de la situation des familles suivies et des initiatives engagées.

Devant un risque de désaffection, la question de la mobilisation des Voyageurs a été soulevée. Toutefois, les bénévoles continuent de s'investir pour répondre aux problèmes des familles, notamment en matière de branchement aux réseaux.

La situation particulière des Voyageurs en Seine-et-Marne, où vivent de nombreux sédentaires, a également amené le collectif à se mobiliser sur la question des terrains familiaux, en particulier au sein de la Commission départementale consultative des Gens du Voyage.

L'antenne 77 a diffusé les informations de l'ANGVC quant à l'inscription sur les listes électorales ou sur les amendements au projet de loi de prévention de la délinquance. Certains membres ont participé à la session de formation ayant pour thèmes "Vie associative et citoyenneté - Urbanisme et Habitat" à Orsay en novembre 2006.

Le Collectif d'associations du Val d'Oise

Créé pour soutenir et aider à résoudre la situation de familles de Voyageurs en difficulté, souvent depuis plusieurs années, le Collectif 95 regroupe :

- l'ANGVC,
- l'Association pour l'Aide à la Scolarisation des Enfants Tsiganes (ASET 95),
- ATD Quart-Monde 95,
- l'Aumônerie Diocésaine des Gens du Voyage,
- le Comité contre la Faim et pour le Développement (CCFD 95),
- la Ligue des Droits de l'Homme-Fédération du Val d'Oise (LDH 95).

Il entend être une force de propositions et de soutien aux Voyageurs face aux autorités dans le département. Toutefois, l'indifférence affichée de certains interlocuteurs institutionnels prive le Collectif d'opportunités pour déployer pleinement son expertise.

L'ANGVC a organisé au mois de mai une session de formation des membres du collectif sur les questions relatives aux Gens du Voyage, notamment sur la question de l'urbanisme.

LA COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE

Pour faire valoir les droits des Voyageurs, l'ANGVC se doit d'informer les autorités.

C'est ainsi qu'elle est intervenue auprès de nombreuses communes au sujet des difficultés rencontrées par les familles, leur demandant une intervention efficace et rapide pour résoudre les problèmes.

L'association a alerté certaines préfectures, notamment lorsqu'il y avait risque de recours à la force publique pour expulser une famille ou un groupe, ainsi que certains préfets des dysfonctionnements générés par le déficit de places d'accueil.

Par ailleurs, l'ANGVC a activement participé aux travaux de la **Commission Nationale Consultative des Gens du Voyage**. Deux administrateurs, Alice JANUEL et Christophe SAUVE en sont membres. Ils ont participé aux trois réunions plénières ainsi qu'à onze réunions en groupes de travail. Leur participation a permis de faire connaître la position de l'association sur les discriminations et l'exclusion des familles de Gens du Voyage.

Certains dysfonctionnements de la Commission les ont conduits à interpeller Mme Vautrin, la Ministre de tutelle.

L'ANGVC a fait le point sur sa représentation au sein des différentes **commissions consultatives départementales** où elle est représentée. Dans le Gard, l'Oise et les Bouches-du-Rhône, elle a demandé au Préfet la nomination d'un autre délégué pour actualiser sa représentativité. Ces changements devraient intervenir dans les prochains mois.

L'association a interpellé les membres de **l'Assemblée nationale** du groupe d'étude sur les Gens du Voyage concernant les dispositions législatives à l'étude ou en discussion. Il s'agissait de les sensibiliser à l'injustice des amendements introduits dans le projet de loi relatif à la prévention de la délinquance, ainsi qu'à l'inégalité de traitement des Gens du Voyage pour leur inscription sur les listes électorales.

Par ailleurs, l'ANGVC a écrit au **Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire**, sollicitant une initiative gouvernementale sur la question du droit dérogatoire qui impose aux Gens du Voyage d'être rattachés à une commune durant trois ans sans interruption avant de pouvoir s'inscrire sur les listes électorales.

Dans un nombre de situations un peu moins nombreuses que par le passé, l'association a informé les services du **Ministère de l'Emploi, de la Cohésion sociale et du Logement** de certaines pratiques qui lui semblaient relever d'une intervention ministérielle.

Enfin, l'ANGVC a saisi la **Haute Autorité pour la Lutte contre les Discriminations et pour l'Egalité (HALDE)** sur le caractère discriminatoire d'un arrêté municipal à Herblay (95), mais également sur les propos inadmissibles du Préfet d'Indre-et-Loire sur les Gens du Voyage.

Sur ce dernier point, plusieurs députés ainsi que le président de la Commission Nationale Consultative des Gens du Voyage, ont aussi été alertés afin qu'ils obtiennent une réaction publique du Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire.

LA COMMUNICATION INTERNE DE L'ASSOCIATION

Informers les adhérents, les responsables et les partenaires de l'association est une priorité. Ce lien est le reflet de notre dynamisme.

Une **campagne d'information et d'incitation** à s'inscrire sur les listes électorales, lancée à l'initiative d'Alice JANUEL, la Présidente, s'est développée tout au long de l'année.

Elle a débuté par la communication d'un appel à s'inscrire (auquel était jointe une lettre type à adresser dans les mairies). Elle a été relayée sur les terrains, vers les familles, par l'ensemble des délégués de l'ANGVC ainsi que par son réseau de soutiens, en particulier l'Aumônerie Nationale.

Dans un second temps, l'ANGVC a interpellé les pouvoirs publics et les élus (cf. page 11, "Communication institutionnelle").

En fin d'année, l'association a diffusé un rappel aux voyageurs.

Le projet de **plaquette de présentation** de l'association, destinée aux futurs adhérents, Voyageurs et Gadjé, s'est achevé en début d'année. Elle constitue un outil fort demandé notamment lors du pèlerinage des Saintes-Maries-de-la-Mer. Les délégués de l'association la diffusent également en région. C'est ainsi que 1700 plaquettes ont été distribuées cette année.

Le **bulletin de liaison** de l'association, destiné à tous les adhérents de l'association, est devenu un moyen de communication interne indispensable. Il sert à faire connaître l'action de l'association. Certains voyageurs y contribuent par l'envoi de textes ou d'idées à développer.

En moyenne, 450 bulletins ont été distribués chaque trimestre.

Cette année, plus encore qu'en 2005, l'association a eu le souci de développer la communication et d'informer non seulement ses délégués, mais aussi ses partenaires.

Un **travail de vigilance** portant sur les informations touchant les Gens du Voyage et une **veille législative** ont été développés grâce à Internet. L'ANGVC a reçu de nombreux témoignages de reconnaissance et de remerciements sur leur utilité.

Il est toutefois regrettable que l'ensemble des délégués ne puissent bénéficier de ces outils du fait qu'ils n'ont pas accès à Internet. Une solution devrait leur être proposée en 2007.

COMMUNICATION ET RELATIONS PARTENARIALES

Si le travail de l'ANGVC repose sur l'engagement de ses adhérents, l'association doit également s'appuyer sur le savoir-faire et la compétence d'autres personnes ou d'autres associations. C'est ainsi que certains partenariats ont été engagés depuis plusieurs années.

Le Comité contre la Faim et pour le Développement (CCFD)

Le CCFD soutient l'ANGVC depuis 1998, notamment par une subvention destinée à financer les sessions de formation. Il sollicite les propositions de l'association pour avancer ensemble dans la transformation des mentalités.

Dans le cadre de sa campagne nationale qui vise à sensibiliser les Jeunes sur la question des Roms migrants et des Gens du Voyage, le CCFD a fait parvenir à l'association son matériel de campagne. De nombreuses interventions ont eu lieu partout en France. D'autres actions communes avec l'ANGVC ou des associations de Voyageurs sont prévues en 2007.

Une rencontre s'est déroulée début décembre au siège du CCFD afin d'échanger sur l'expérience de l'ANGVC avec l'association Romano Criss, un partenaire roumain en visite d'étude sur la situation des Voyageurs en France. Cette réunion a permis de nouer un contact et de faire connaître l'ANGVC aux responsables de cette association.

Valérie RODRIGUEZ, en charge du pôle Jeunes, a suivi et participé à l'Assemblée Générale de l'association aux Saintes-Maries-de-la-Mer.

Le Secours Catholique

Cet organisme contribue depuis la création de l'association à son financement et participe aux sessions de formation des délégués de l'association. Notre contact privilégié est Mme Yvette AJAJ, chargée de mission pour les Gens du Voyage, dont le soutien est indéfectible.

Mme AJAJ a participé à l'Assemblée Générale de l'association aux Saintes-Maries-de-la-Mer.

La Fondation Abbé Pierre pour le Logement des Défavorisés

Elle développe ses actions dans le domaine de l'Habitat et du Logement des exclus. L'étude sur les difficultés d'habitat et de logement pour les familles du Voyage, à laquelle l'ANGVC a contribué, a été publiée en début d'année. Ce document de référence pose de nouvelles perspectives d'action sur des questions, jusque là écartées, touchant l'habitat des Gens du Voyage.

L'ANGVC a donc entrepris de renforcer le chapitre "Urbanisme et Habitat" du guide pratique des Voyageurs en préparation. Elle a également dispensé sa formation aux administrateurs sur ce thème et a incité ses délégués à participer localement aux instances ou aux débats publics qui traitent de ces questions.

Suite à une précédente rencontre avec MM. Bruno SIX et Christophe ROBERT, la Fondation Abbé Pierre a apporté un soutien financier conséquent au projet du guide pratique pour les Gens du Voyage qui sera édité dans le courant de l'année 2007.

Sollicitée par l'ANGVC pour réagir sur les dysfonctionnements de la Commission Nationale Consultative des Gens du Voyage ou pour trouver des points de convergences avec d'autres associations, la Fondation Abbé Pierre s'est toujours positionnée aux côtés des Gens du Voyage. Lors de l'étude du projet de circulaire relative à la réalisation des aires d'accueil, elle s'est jointe au courrier de protestation adressé aux ministères concernés. De même, lors des discussions au Sénat et devant l'Assemblée Nationale sur le projet de loi relatif à la prévention de la délinquance, elle a publiquement fait part de son opposition aux amendements visant à accélérer les procédures d'expulsion des Gens du Voyage.

Enfin, le rapport annuel de la Fondation sur "le mal logement en France" intègre sous divers angles la situation des familles de Voyageurs.

La Fédération Nationale des Associations Solidaires d'Action avec les Tsiganes et Gens du voyage (FNASAT - Gens du Voyage)

On ne peut pas évoquer à proprement parler de partenariat avec cette association. Toutefois elle occupe dans le paysage associatif relatif aux Gens du Voyage un rôle de vigilance et d'observateur bénéfique pour une association comme l'ANGVC.

L'abonnement aux dossiers "DOC-INFO" procure une mise à jour essentielle des informations, notamment en matière juridique.

Certains délégués de l'ANGVC sont également membres d'associations associées au réseau de la FNASAT et Henri PIERRE, l'un de nos consultants en matière d'urbanisme, est membre de la Commission juridique de la FNASAT.

Suite aux dysfonctionnements de la Commission Nationale Consultative des Gens du Voyage ou aux discussions relatives aux amendements du projet de loi sur la prévention de la délinquance, plusieurs échanges de vues ont eu lieu avec cette fédération.

LA FORMATION DES VOYAGEURS

La session destinée aux délégués du Conseil d'Administration, s'est tenue les 4 et 5 novembre à Orsay (91) autour de deux thèmes : "**Citoyenneté et vie associative - Urbanisme et Habitat**".

Elle a donné lieu à des échanges et des témoignages riches d'expérience très revitalisants pour l'association. L'éclairage d'Henri PIERRE sur les questions d'urbanisme a suscité l'intérêt de tous sur des points souvent sensibles.

Vingt quatre personnes l'ont suivie, dont quatorze membres du Conseil d'administration.

Elle a été animée par Jean-Pierre PASTIER, directeur de l'Association des Gens du Voyage de l'Essonne, et Henri PIERRE, ancien fonctionnaire du Ministère de l'Équipement et administrateur de l'Union Régionale des Associations de Voyageurs d'Ile-de-France (URAVIF).

Une seconde session, également tenue à Orsay les 3 et 4 décembre, dédiée aux Jeunes Voyageurs a porté sur le thème "**Racisme et discriminations**".

Animée par M. Alain FOUREST, président de l'association "Rencontres Tsiganes", elle a donné toute satisfaction aux participants dont 6 Jeunes Voyageurs.

L'ANGVC regrette toutefois avoir dû enregistrer de nombreuses défections au dernier moment malgré l'engagement de quinze Jeunes.

M. Eric PELISSON, Sous-préfet délégué aux actions régionales de la Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité (HALDE) est venu présenter cet organisme.

D'autre part, l'ANGVC a organisé au mois de mai une journée de **formation aux membres du Collectif du Val d'Oise** afin d'harmoniser le niveau des connaissances et permettre une meilleure défense des familles des Voyageurs, notamment en matière d'urbanisme.

Vingt cinq personnes ont participé à cette journée de sensibilisation animée par Anne-Marie AUGER, Marc BEZIAT, Henri PIERRE et Monique CAPELLO qui a éclairé les participants de son expérience de Voyageuse.

Enfin, des discussions ont été entamées au sein de l'antenne ANGVC 77 pour organiser une journée d'information sur les problèmes d'urbanisme et d'habitat des Voyageurs. Aucune suite concrète n'a été donnée à cette proposition.

CONCLUSION

Si nous devons faire un bilan

Le fait d'avoir un Conseil d'administration et un Bureau, à l'effectif plus réduit, a permis un bon fonctionnement dans la communication des responsables administratifs et un meilleur suivi sous la responsabilité de la Présidente et du Délégué Général.

Le Bureau s'est investi intensément dans la communication institutionnelle qui a été particulièrement dense au cours de l'année 2006.

Le bulletin de liaison, régulièrement paru, a été un lien avec les familles qui apprécient les informations données.

La présence d'un juriste à mi-temps a permis de dénouer des situations inextricables.

Les informations de l'ANGVC ont été largement diffusées grâce au dynamisme des adhérents et des délégués de l'association qui lui assurent une véritable visibilité.

Toutefois, il est regrettable que certaines régions ne soient pas encore atteintes par ce travail de communication et que l'érosion du nombre d'adhérents persiste.

Forte de ces acquis, l'association peut envisager de nouveaux projets pour 2007.

Et en 2007 ?

C'est l'année du **dixième anniversaire** de la création de l'association. Une rétrospective, des rencontres, un colloque, des spectacles sont prévus pour célébrer cet événement. Une date est d'ores et déjà à retenir : les 27 et 28 octobre 2007.

Le grand "chantier" de l'ANGVC en 2007 sera l'édition d'un **guide pratique** à l'usage des Voyageurs. Ce projet qui vise à une plus grande autonomie dans leur vie de citoyens est déjà bien avancé.

Soucieuse de perfectionner sa communication, l'ANGVC prévoit une **session d'apprentissage aux outils Internet**.

La sensibilisation en région sur les questions d'urbanisme et d'habitat sera développée par des **formations décentralisées**.

L'année 2007 sera une année de citoyenneté importante par l'élection du Président de la République et de nouveaux députés à l'Assemblée Nationale.

L'ANGVC poursuivra ses efforts d'incitation aux Voyageurs à **s'inscrire sur les listes électorales** pour que leurs voix soient entendues. L'association ne manquera pas non plus l'occasion **d'interpeller les candidats** sur les moyens à mettre en œuvre pour parvenir à une égalité des chances concrète. Y compris pour les Voyageurs !